



L'ECOLE DE L'ALTERNANCE DU DROIT



PHILIPPE BERNIER

Co-Directeur de l'École de l'Alternance
du Droit Campus Lille & Paris
Responsable du développement stratégique
philippe.bernier@univ-catholille.fr



AURÉLIE THIERIET-DUQUESNE

Co-Directrice de l'École de l'Alternance
du Droit Campus Lille & Paris
Responsable académique
aurelie.thieriet-duquesne@univ-catholille.fr

S'OUVRIRE AU MONDE DU TRAVAIL SANS QUITTER CELUI DE L'UNIVERSITE !

La Faculté de Droit Campus Lille & Paris vous ouvre les portes de son École de l'Alternance du Droit afin de vous permettre de bénéficier de programmes alliant l'immersion professionnelle à une formation universitaire de qualité.

L'ECOLE DE L'ALTERNANCE DU DROIT, QU'EST-CE QUE C'EST ?



Près de
200

étudiants sur les
Campus de Lille & Paris



4

parcours de formations
sur **2 Campus** :
Droit social & RH / droit
des affaires ou droit des
assurances / droit et gestion
de patrimoine
/ droit des affaires
franco-allemand et européen



70%

de professionnels
interviennent dans les
programmes de formation



150

entreprises partenaires



87,5%

de nos étudiants trouvent
un emploi dans les 6 mois
suivant l'obtention du
diplôme

DENIS SIMON

Responsable du Career Centre | Diffusion d'offres de contrat de professionnalisation aux étudiants
03.28.38.48.24 - denis.simon@univ-catholille.fr

THOMAS LEDOUX

Gestion des contrats de professionnalisation
thomas.ledoux@univ-catholille.fr

EN SAVOIR +

DETAIL DE NOS FORMATIONS SUR
LE SITE WWW.FLD-LILLE.FR



S'OUVRIR À DES APPROCHES PÉDAGOGIQUES INNOVANTES ET DYNAMISANTES

L'Ecole de l'Alternance du Droit met à votre disposition la meilleure technologie d'enseignement : matériel pédagogique innovant, salle de cours, lieu de travail et de recherche. Elle aborde également l'enseignement en visant des approches pédagogiques innovantes et opérationnelles, adaptées à la réalité du monde actuel : Pre-read, Mise en situation professionnelle, Droit en action et initiation à la gestion de projet.

La réflexion, l'interactivité et la mise en pratique sont les maîtres-mots de la méthode pédagogique développée au sein de la Faculté de Droit qui accompagne les étudiants tout au long de leurs années d'études et continuera de les servir dans l'exercice de leur futur métier.



ETRE ACCOMPAGNÉ PAR UNE ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DES PROFESSIONNELS : UNE GARANTIE DE QUALITÉ

Les équipes formatrices sont composées d'enseignants-chercheurs spécialistes dans leurs domaines d'intervention mais également de professionnels « terrain » (avocats, juges, DRH, juristes d'entreprises, consultants, ...) afin de coupler enseignements théoriques et approches pratiques.

CHOISIR UNE ECOLE D'ALTERNANCE ET INTERNATIONALE

De plus en plus de directions et services juridiques d'entreprises recherchent des alternants tournés vers l'international. Notre Ecole vous propose donc :

- + des cours d'anglais
- + des enseignements juridiques en anglais
- + dix heures de préparation au TOEIC et une possibilité de passer la certification (aux frais de la FLD - Faculté de Droit)
- + un master franco-allemand et européen de droit des affaires (M1 en Allemagne et M2 en France)
- + Partenariat avec l'ICP-Ifomène : formation à la Médiation, obtention d'une attestation de réussite, obtention d'une certification DU1... (voir conditions sur fiche «Master Droit Social et Gestion des Ressources Humaines - Alternance Paris»)



UN ENCADREMENT INDIVIDUEL GRÂCE À DE PETITES PROMOS

Les étudiants suivent les cours au sein de petits groupes de 20 à 35 personnes maximum. Ces conditions privilégiées participent à renforcer l'esprit d'équipe, à faciliter les travaux de groupe et l'encadrement dont vous pouvez bénéficier au sein de la Faculté.



APPRENDRE EN ÉTANT RÉMUNÉRÉ

Les étudiants titulaires d'un contrat de professionnalisation ont le statut salarié. Les heures de formation sont donc considérées comme du temps de travail effectif. Ainsi les étudiants en contrat de professionnalisation perçoivent une rémunération calculée en pourcentage du SMIC. Ce montant varie en fonction de l'âge et du niveau de qualification.

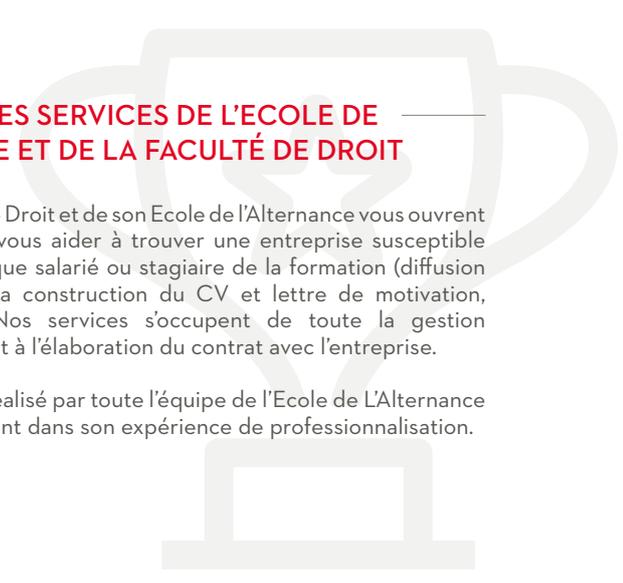
LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	RÉMUNÉRATION
Moins de 26 ans	80% du SMIC ou selon les conventions collectives
Demandeur d'emploi de + de 26 ans	100% du SMIC ou 85% du salaire conventionnel



PROFITER DES SERVICES DE L'ECOLE DE L'ALTERNANCE ET DE LA FACULTÉ DE DROIT

Les services de la Faculté de Droit et de son Ecole de l'Alternance vous ouvrent leur meilleur réseau pour vous aider à trouver une entreprise susceptible de vous accueillir en tant que salarié ou stagiaire de la formation (diffusion d'offres, ateliers d'aide à la construction du CV et lettre de motivation, séminaires, jobdating...). Nos services s'occupent de toute la gestion administrative et participent à l'élaboration du contrat avec l'entreprise.

Un suivi en entreprise est réalisé par toute l'équipe de l'Ecole de l'Alternance pour accompagner l'alternant dans son expérience de professionnalisation.



UN DIPLÔME À LA CLÉ

A la fin de ses deux années de formation, l'étudiant obtient un diplôme national de master, diplôme reconnu par l'Etat.

L'étudiant, peut signer un contrat de professionnalisation de 2 ans entre le master 1 et le master 2, l'étudiant peut renouveler son contrat de professionnalisation avec l'entreprise qui l'a accueilli en master 1 si celle-ci le souhaite, ou rechercher une autre entreprise.





FINANCEMENT DE LA FORMATION

- + Le contrat de professionnalisation
 - Les formations en alternance sont financées par les entreprises accueillant les étudiants en contrat de professionnalisation (par le biais des OPCA : organismes en charge du financement de tout ou partie du temps de professionnalisation). L'étudiant n'a donc pas de frais de scolarité à payer en dehors des frais de candidatures.
- + Le stage
 - L'étudiant a la possibilité d'être accueilli en stage et non en contrat de professionnalisation. Le rythme de travail et les frais sont donc différents. L'étudiant stagiaire est soumis aux frais de scolarité car ceux-ci ne sont pas financés par l'entreprise.

ACCESSIBLE EN FORMATION CONTINUE ET AUX ÉTUDIANTS

Les formations sont aussi accessibles en formation continue (CIF CDD, CIF CDI, CIF CDD Jeunes...). Le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus.

ZOOM SUR

NOS PARTENAIRES

Agence centrale des organismes de sécurité sociale, Air France, Apec, Audifex Areva, Axa Banque, B2V gestion, BFPL Avocats, BNP Paribas, BPCE Assurances Bricorama, Cabinet Gaussen Imbert Associés, Céline SA, Crédit Agricole, Crédit foncier, Consortium Stade de France, Carrefour, Crédit Agricole, Crédit du Nord, Crédit Mutuel, Corsair International, ENEDIS, Engie, FNAC, Generali, GMF, GRDF Groupement national de la restauration, Groupama, Guerlain, Hermès international, HSBC France, KPMG, Juridica, Métropole Télévision, Macif Mutualité, Mutuelle Générale, Natixis, La poste, Orange, Prada retail France, Prédica, Renault, RTL, SFR, SNCF, Seino Vision, Société Générale, SPIE, Swiss Life, Thales, Toyota, Volkswagen Financial services,...



EQUIPE DE L'ECOLE DE L'ALTERNANCE DU DROIT

EQUIPE PEDAGOGIQUE



PHILIPPE BERNIER

Co-Directeur de l'Ecole de l'Alternance du Droit Campus Lille
Responsable du Développement stratégique
Maître de Conférences
Dirigeant du Cabinet Caraxo, spécialiste du Droit social, ingénierie de la formation et des RH
philippe.bernier@univ-catholille.fr



AURELIE THIERIET-DUQUESNE

Co-Directrice de l'Ecole de l'Alternance du Droit Campus Paris
Responsable académique
Directrice du Master Droit social & Gestion des Ressources Humaines
Directrice du Master franco-allemand et européen du Droit des Affaires
Maître de Conférences en Droit privé
aurelie.thieriet-duquesne@univ-catholille.fr



ALEXANDRE DUMERY

Directeur du Master Droit des Affaires et Management des Risques de l'Entreprise
Maître de Conférences
alexandre.dumery@univ-catholille.fr



KENZA LESAFFRE

Co-Directrice du Master Droit et Gestion de Patrimoine
Maître de Conférences
kenza.lesaffre@univ-catholille.fr



CHRISTOPHE DUTHOIT

Co-Directeur du Master Droit et Gestion de Patrimoine
Maître de Conférences
christophe.duthoit@univ-catholille.fr

EQUIPE ADMINISTRATIVE ET SUPPORT



DAMIEN SEROUART (FLD CAMPUS LILLE)

Responsable des études en charge du Master Droit et Gestion des Ressources Humaines
damien.serouart@univ-catholille.fr



EVE ELIZOR-TUNORFE (FLD CAMPUS PARIS)

Responsable des études en charge des Masters 1 Droit des Affaires et Management des Risques de l'Entreprise
eve.elizor@univ-catholille.fr



CHLOE NEGRINI (FGES CAMPUS LILLE)

Responsable des études en charge du Master Droit et Gestion de Patrimoine
chloe.negrini@univ-catholille.fr



MELANIE HUGUET (FLD CAMPUS PARIS)

Assistante des études en charge des Masters 1 Droit et Gestion des Ressources Humaines
melanie.huguet@univ-catholille.fr



ROZENN MALCHROWICZ (FLD CAMPUS PARIS)

Assistante des études en charge des Masters 2
rozenn@malchrowicz@univ-catholille.fr



DENIS SIMON

Responsable du Career Centre | Diffusion des offres de contrat de professionnalisation aux étudiants
03 28 38 48 24 - denis.simon@univ-catholille.fr



THOMAS LEDOUX

Gestion des contrats de professionnalisation
thomas.ledoux@univ-catholille.fr



MANON DENIS

Chargée de Communication et de Promotion
manon.denis@univ-catholille.fr